

1. ORDRE DU JOUR

- Accueil des adhérents
- 20h : début de l'ASSEMBLEE GENERALE
 - o Avec le Rapport Moral des Présidentes suivi d'un vote,
 - o Le Bilan Financier de la trésorière suivi d'un vote,
 - o L'élection des membres du Conseil d'Administration 2018-2019,
 - o Questions diverses (financement des transports pour l'EPS, options et classes spéciales au collège)
- 21h : Les administrateurs élus se réuniront à l'issue de l'Assemblée Générale pour procéder à la formation du bureau et à l'élection du nouveau président
- 21h30, Apéritif dînatoire offert par l'APIC

2. RAPPORT MORAL

Fait à double voix par les présidentes Pascale Hugues et Florence Durand.

Cette année a été la première avec une double présidence, et il est important de souligner la très bonne entente au niveau de la direction de l'APIC. C'est un modèle à reconduire. De plus, les présidentes ont eu de très bons relais avec les responsables d'établissement. Il n'y a pas eu de problèmes particuliers remontés cette année. Il est vrai que les présidentes ont été plus proches des établissements Lakanal et Fermat, et elles espèrent que les autres établissements n'en ont pas pâti. Un effort est à prévoir l'année prochaine.

Le début de l'année scolaire a été marqué par de très bons résultats aux élections dans tous les établissements, avec une explosion du nombre de sièges (liste unique APIC à la maternelle Lakanal, 10 sièges sur 14 à l'école primaire) ou un maintien. Encore félicitations aux membres actifs de l'APIC, c'est grâce à vous que l'association vit !

Deux réunions du CA ont été organisées, avec là encore un peu d'innovation. La première en novembre s'est déroulée au lycée Fermat, la suivante par échange de mails au mois de mai, les membres du CA n'étant pas très disponibles, et la date de l'AG étant toute proche.

A souligner, une grande activité à Anatole France, ainsi qu'une grande mobilisation aux Chalets. L'association souhaite réfléchir à ce qui pourrait être possible à Sermet.

Cette Assemblée Générale accueille de nouvelles personnes, les présidentes sont ravies de voir de nouvelles forces vives qui viennent enrichir l'association.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

3. RAPPORT FINANCIER

Préparé et présenté par Myriam Godmane, notre trésorière.

Le nombre d'adhérents est en baisse : -31. Nous notons une baisse générale des adhésions dans toutes les associations. Est-ce dû au fait que les bulletins ont été distribués en juin dans certains établissements ?

Etat des crédits

90 adhérents à jour de cotisation, ce qui représente **1 800 €**.

Cette année nous avons perdu 31 adhérents.

Année	Nombre adhérents	Evolution / N-1
2006-2007	61	
2007-2008	70	+9
2008-2009	83	+13
2009-2010	86	+3
2010-2011	98	+12
2011-2012	110	+12
2012-2013	122	+12
2013-2014	118	-4
2014-2015	121	+3
2015-2016	123	-2
2016-2017	121	-2
2017-2018	90	-31

Les intérêts du compte sur livret ont rapporté **61,35€** contre (64,92€ en 2016-2017). (Intérêts laissés sur le livret).

Ce placement sur livret constitue principalement une réserve pour financer le contrat de photocopies chez CDS.

Nous conservons avec CDS le principe de fractionnement des paiements en plusieurs échéances payables par avance pour créditer notre compte.

Nous avons également en entrée un montant de **171 €** correspondant au solde de l'opération torchon maternelle Lakanal de l'année N-1.

L'ensemble de ces éléments porte le niveau des recettes à **2 042,35€** (contre 3 753,92€ en 2016-2017)

Etat des débits

Global de **1399,68€** de dépenses et un résultat de **+642,67€**.

L'année scolaire précédente 2016-2017 le déficit était de **- 1 175.03€**.

A NOTER que cette année, nous n'avons pas subi d'augmentation des frais bancaires + cotisation Quietis

Les principaux postes de dépenses sont :

- Frais de fonctionnement : **1 110,08€** (contre 2 461.43€) dont les postes principaux sont :
 - **155€** d'assurance (contre 154€)
 - **800€** de photocopies (contre 2 050€)

- 95,20€ de frais + assurance bancaires (contre 80,80€)
- 59,88€ de frais informatiques (overblog)
- Frais AG et Bureau : 136,55€ (contre 569,42€)
- Frais d'opérations : néant
- Frais de participation : néant

Analyse du résultat :

Cette année notre résultat est de **+ 642,67€** contre **- 1 175.03€** l'année dernière.

Année	Résultats en €	Evolution / N-1
2007-2008	1.003,00	-
2008-2009	256,55	-74 %
2009-2010	165,00	-36 %
2010-2011	1.558,65	+944 %
2011-2012	348,15	-78 %
2012-2013	1.438,01	+413 %
2013-2014	176,15	-87.75 %
2014-2015	299,69	+70 %
2015-2016	1.263,21	+361,5 %
2016-2017	- 1.175,03	-193 %
2017-2018	+ 642,67	+154,6 %

Situation des comptes :

A ce jour les soldes sont de :

- **7 784,84€ sur le Compte sur Livret (contre 7 723,49€)**
- **1 819,70€ sur le Compte Courant (contre 958.55 €)**

Soit un total de **9 604,54€ (contre 8 682.04€)**

Ensemble des opérations non encore passées en banque :

- Chèques n°383 (59,88€) n° 384 (35,15€) n° 386 (101,40€) SOIT 192,54€

Je sou mets l'ensemble de ces éléments à votre quitus.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

Le quitus est donné à Myriam Godmane.

4. SUJETS DISCUTÉS

Secourisme

Les formations de secourisme de l'année précédente n'ont pas été reconduites en 2017-2018. C'est une action pour l'année prochaine (2018-2019).

Il s'agit de 2 jours de formation (un théorique, un pratique), pour un binôme parent + enfant.

UNASS Midi Pyrénées

19 rue du Général Ferrié - 31500 Toulouse

05 61 48 12 63 / 06 77 15 46 98

La formation nous a absolument ravis et le tarif était plus que concurrentiel : 30 ou 40E par adulte / 20 pour les enfants

Liste des personnes intéressées pour une première formation :

- Sophie Berthoumieu
- Clémence Couzinet
- Marie Marcelot
- Marie Estelle Mainolfi
- Nadejda Perochon
- Marie Boiraud
- Haidda Houikou

Liste des personnes intéressées pour des renouvellements :

- Cathy Pujol
- Myriam Godman

Etablissements

Un bilan par établissement a été réalisé lors du CA du mois de mai 2018. A noter cependant :

- Aux Chalets, il y a une bonne équipe en place, qui se renouvelle. De bons échanges et de bonnes discussions avec la nouvelle équipe de direction. Cependant, c'est plutôt pour du consultatif.
- Six adhérents à Anatole France, qui constituent un bon noyau.
- On déplore un manque d'implication des parents à la maternelle.
- Sermet est une toute petite école avec aujourd'hui une liste unique. Il n'y a pas de volonté du côté des parents ou de la direction de présenter une 2^{ème} liste. L'essentiel est que les parents élus travaillent ensemble.
- Lycée Fermat : un forum bien-être. Il faudrait que l'APIC soit OK pour communiquer et participer au forum. La date n'est pas encore définie. Il s'adresse aux lycéens et aux parents (réunions différentes).

Il faudrait plus d'échanges entre les différents collèges pour partager sur les différents sujets. N'hésitez pas à utiliser le WhatsApp CA APIC, ou à en créer un spécial collèges !

Le choix des options au collège :

- Les Chalets vont intégrer l'anglais européen, et ce sera anglais européen OU latin
- Fermat : bilingue allemand, italien
- Michelet : CHAM musique et danse

Projet Educatif Du Territoire – PEDT

2015-2018 – réunion le 13 juin de 13h30 à 17h.

<https://www.toulouse.fr/web/education/projet-educatif-de-territoire>

(PEDT Toulouse disponible au format PDF sur le site)

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) est un outil dédié à la définition et à la mise en œuvre d'une politique éducative concertée avec les acteurs éducatifs toulousains. Il a été signé à Toulouse en décembre 2015 et concerne la période 2015- 2018. Le PEDT concerne prioritairement les enfants de 2 à 11 ans et s'applique aux temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Il constitue :

- un cadre de référence formalisé pour l'ensemble des partenaires ;
- un engagement contractuel pour trois ans ;
- une démarche évolutive qui fera l'objet d'une évaluation ;
- un outil de communication.

Question de David : Avez-vous eu votre mot à dire pour le projet d'école ? Oui à la primaire.

Transports scolaires collège

Avant, le conseil départemental payait, mais depuis cette année, les établissements ont une enveloppe et le collège doit se débrouiller.

5. NOUVEAU BUREAU DU CA

2 pouvoirs ont été remis en début de séance (Valérie Hannon, Béatrice Beucher).

Parmi les personnes présentes à la réunion, 4 ne souhaitent pas faire partie du CA pour l'année à venir :

- Stéphanie Mugnier
- Fabienne Regis
- David Elmalem
- Marie Pierre Abenin

En plus des personnes présentes, sont nommés au CA : Alain Bonet, Fatiha Ghelamallah

Constitution du CA voté à l'unanimité.

Composition du Bureau :

- Présidente : Pascale Hugues
- Vice Présidente : Florence Durand
- Secrétaire : Marie Marcelot
- Vice secrétaire : Marie Estelle Mainolfi
- Trésorière : Myriam Godman
- Vice trésorière : Cathy Pujol

Responsables d'établissements :

- Maternelle Lakanal : David Elmalem
- Primaire Lakanal : Sophie Berthoumieu et Claire Mazière
- Collège Fermat : Béatrice Beucher et Haidda Houikou
- Collège des Chalets : Aline Caston et Laurent Galy
- Collège Michelet : Alain Bonet
- Collège Anatole France : Fatiha Ghelamallah
- Lycée Fermat : Clémence Couzinet et Sabine Kalfleche

Responsable communication : Laurent Galy (blog, facebook).

6. LISTE DES PERSONNES PRESENTES ET POUVOIRS

Pascale Hugues	Présidente APIC	<i>[Signature]</i>
Florence Duand	Vice Prés. APIC	
Clementine	Lycée APIC	<i>[Signature]</i>
Sophie Berthoumieu	Lakoual Iain APIC	<i>[Signature]</i>
Sebastien Tordeux	Lakoual EIT APIC	
Jacques Sadea	Université de la Nouvelle Calédonie	
David ELTALEM	Maternelle Lakoual	<i>[Signature]</i>
Marie BOIRAUD	"	<i>[Signature]</i>
Mari-Estelle MAINOLFI	Lakoual ett et net	<i>[Signature]</i>
Marie Pierre Albin	Lycée Fermat	
Celine COUDRIN	Collège Chalet	<i>[Signature]</i>
Laurent GALY	Collège les chalets	<i>[Signature]</i>
Gyriam GOGTANE	Lycée + Collège Fermat	<i>[Signature]</i>
Cathy PUJOL	Collège Fermat	<i>[Signature]</i>
H OUKOU	Collège Fermat	<i>[Signature]</i>
NADEJDA PÉROCHON	LAKOUAL Elem.	<i>[Signature]</i>
FONTAINE Nathalie	Sermet elem + Fermat coll	<i>[Signature]</i>
KALFLECHE Sabine	lycée et collège Fermat	<i>[Signature]</i>
MARCELOT Yvan	Maternelle & Bimarie lakoual	<i>[Signature]</i>
REGIS Fabienne	lycée Fermat.	<i>[Signature]</i>
MUGNIER Stéphanie	LYCEE FERMAT	<i>[Signature]</i>
BOIRAUD nani	Maternelle lakoual	<i>[Signature]</i>

POUVOIR

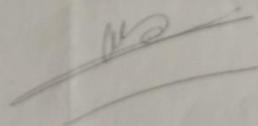
Conformément aux statuts de l'association,

Je soussigné Valérie YANICAL donne
pouvoir à Christine COLZANI de me
représenter et voter à l'Assemblée Générale de l'APIC Association de
Parents Indépendants du 5 juin 2018.

Le 05/06/18 à Toulouse.....

*Le cas échéant, des consignes de vote pourront être données, mais
préférentiellement sur un document séparé ou verbalement.*

(Signature précédée de la mention manuscrite "bon pour pouvoir")

bon pour pouvoir


POUVOIR :

Conformément aux statuts de l'association,

Je soussigné Beatrice Beucher donne
pouvoir à Hadde Guikou de me
représenter et voter à l'Assemblée Générale de l'APIC Association de
Parents Indépendants du 5 juin 2018.

Le 25/05/2018 à Toulouse.....

*Le cas échéant, des consignes de vote pourront être données, mais
préférentiellement sur un document séparé ou verbalement.*

(Signature précédée de la mention manuscrite "bon pour pouvoir")

"bon pour pouvoir"
